



L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

| | |
|--|------------|
| Date de Convocation | 12/02/2026 |
| Date d’Affichage | 12/02/2026 |
| Nombre de Conseillers en exercice | 13 |
| Présents | 9 |
| Votants | 12 |

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LEBOUIC, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Anthony PRUNIER, Mme Sylvie COUPE.

Absents excusés :

Mr Bertrand MONTEMBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH, Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS, Mr Patrick DEMARQUET donne pouvoir à Mr Christian LAN.

Absent :

Mme Sylvie COUPE

Madeleine BARBELETTE est nommée secrétaire de séance.

N°019-2026

Validation de la nomination des allées communales

Monsieur le Maire invite les élus à se prononcer sur la numérotation des allées communales. Lors du bureau municipal, la proposition de 18 noms d’oiseaux a été retenue.



Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le

ID : 035-213501380-20260218-D019_2026-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE NOMMER** les allées communales par des noms d'oiseaux.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le